

Bulletin spécial environnement

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

J'



LA PLANÈTE

S'INVITE DANS LE

COMMUNAUTAIRE

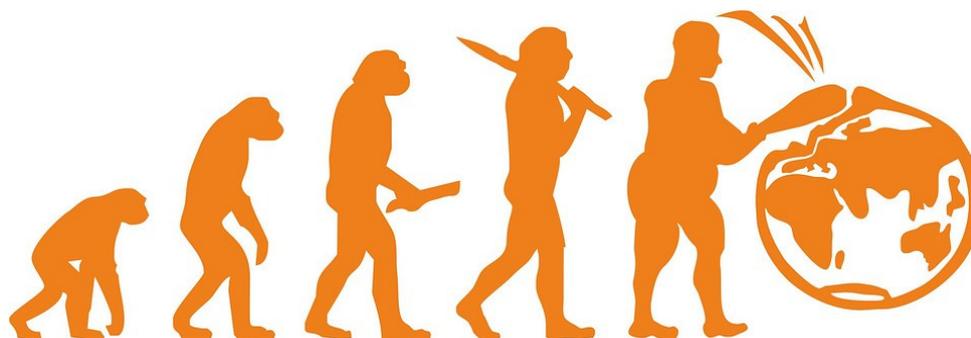
Pourquoi s'intéresser à la crise climatique?

Depuis des dizaines d'années, la population mondiale constate, par le biais d'analyses scientifiques, l'augmentation de la température moyenne du globe. Cette augmentation entraîne un bouleversement climatique qui menace notre civilisation et aussi toutes les formes de vies. Malheureusement, les premières personnes touchées par cette situation sont les personnes qui vivent les inégalités sociales. Les conséquences des catastrophes environnementales risquent de faire reculer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, des aînées, des femmes, des accidenté.es du travail et des personnes vivant avec un handicap physique, une déficience intellectuelle ou une problématique en santé mentale.

Qu'est-ce que la justice climatique?

Le concept de justice climatique est intéressant à plusieurs égards. Tout d'abord, il considère le changement climatique comme un problème global de justice sociale et non simplement comme un problème environnemental. Alors que l'écologisme peut voir le changement climatique comme le résultat d'un secteur industriel mal réglementé, la justice climatique le perçoit comme le produit des inégalités et d'un système économique obsédé par la croissance pour la croissance.

Les valeurs du mouvement pour la justice climatique rejoignent celles du mouvement pour la justice sociale : la société civile, les groupes marginalisés, le pouvoir citoyen et l'égalité. La justice climatique est une manière active et globale de faire face aux défis du changement climatique, du capitalisme et des injustices. Cela implique souvent de faire pression sur les grandes entreprises ou les gouvernements mais cette pression vient du peuple et non des hautes sphères. C'est pourquoi la justice climatique est un mouvement de pouvoir citoyen. Les gens ordinaires ont le pouvoir de modifier le cours des choses au niveau local comme au niveau mondial !



En quoi cela concerne mon organisme?



Parce que la crise climatique touchera d'abord et plus fort les personnes avec qui les organismes communautaires travaillent!

Parce que les effets de la crise climatique se font déjà sentir dans la population québécoise. Il y a eu près d'une centaine de décès liés aux chaleurs caniculaires l'été dernier (dont 15 en Estrie, selon la DSP). Un autre exemple est celui de la tornade dévastatrice qui a eu lieu en septembre dernier en Outaouais et qui a touché plusieurs logements sociaux. Présentement, il y a de grosses mobilisations sociales au Québec comme dans le monde entier qui revendique la justice climatique. Considérant les actions inadaptées des acteurs politiques, face à la crise climatique qui se développe dangereusement, nous pensons que les organismes communautaires qui travaillent pour la justice sociale devraient s'allier aux groupes environnementaux afin de faire des pressions sur le gouvernement.

Parce que la crise climatique touchera d'abord et plus fort les personnes avec qui les organismes communautaires travaillent! Il est donc à prévoir que les organismes communautaires ressentiront tôt ou tard les répercussions des changements climatiques sur la santé physique et mentale de leurs membres. La crise climatique menace les droits humains. Dans ce contexte de crise sans précédent, le droit à la santé, à l'alimentation, au logement, à un revenu décent et à un environnement sain sont plus que jamais menacés.

La lutte écologiste n'est pas seulement une lutte sectorielle. Elle concerne tous les secteurs et tous les organismes de l'action communautaire autonome puisque les premières personnes qui seront touchées par les conséquences des dérèglements climatiques sont les personnes qu'on soutient au quotidien. La lutte pour le climat doit absolument se faire dans une perspective de justice sociale et les mesures de transition qui seront entreprises ne doivent pas seulement profiter aux riches, mais doivent viser le respect des droits humains et l'amélioration des conditions de vie de tous et toutes.

Avez-vous des craintes que la montée des préoccupations environnementales ne se fasse au détriment des questions sociales? C'est normal. L'articulation de ces deux dimensions, les luttes sociales et les luttes environnementales se mènent encore souvent sur des voies parallèles. C'est à nous de créer les passerelles et de les rendre de plus en plus nombreuses.

Que faire ?

1 - Appuyer, dans leurs actions et revendications, les mouvements environnementalistes locaux et nationaux qui tentent de faire bouger notre gouvernement pour enclencher une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

2 - Signez le communiqué **La planète s'invite dans le communautaire** et joignez votre voix au mouvement mondial pour la planète qui s'organise actuellement.



[Cliquez ici pour signer le communiqué](#)

3 - Participez aux différentes mobilisations pour la planète.

Nous portons le flambeau de la justice sociale et nous préoccupons de la santé et du bien-être de nos membres. N'oublions pas de nous préoccuper également de celle de la planète !



Calendrier des mobilisations pour la planète

- 22 avril : Chaîne humaine autour de l'assemblée nationale
- 24 avril : Atelier d'ÉPA Ensemble on se construit une collectivité
- 27 avril : Grande marche de la semaine de la Terre à Sherbrooke
- 1er août : Manifestation du jour du dépassement
- 27 septembre : Début de la grève pour la justice climatique et sociale